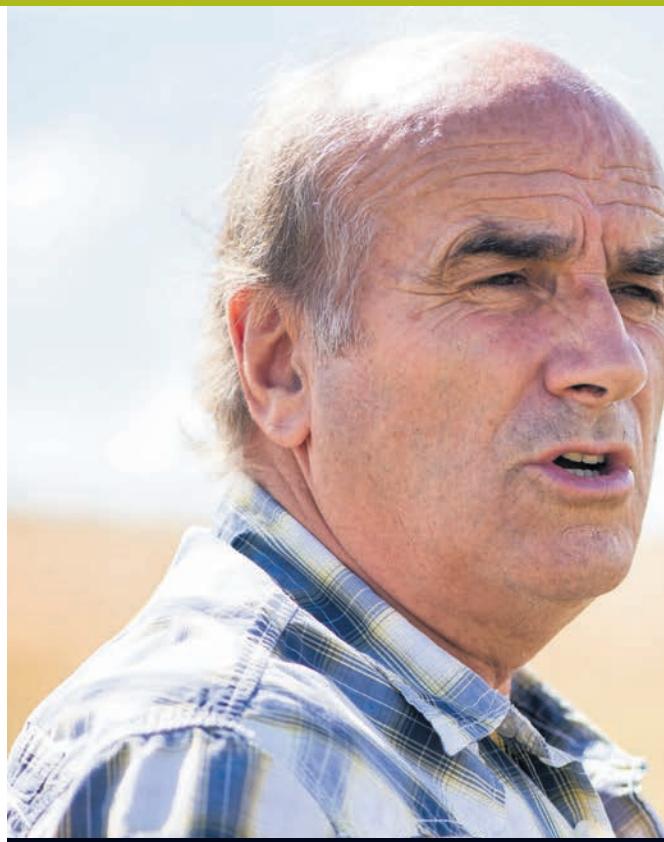


Isidore Roy, un entrepreneur autodidacte misant sur les éléments fondamentaux de l'élevage

Isidore Roy, l'homme d'affaires autodidacte, compte plus de cinquante ans en production porcine. Son entreprise, il l'a construite en entier au fil du temps à partir de plans imaginés par lui. C'est le travail d'une vie qu'il est en train de transmettre à son fils, Benoit. Isidore Roy, l'homme engagé, a consacré beaucoup de temps dans le monde syndical des éleveurs de porcs pour le développement de la production. Son syndicat, les Éleveurs de porcs de l'Estrie, l'a d'ailleurs honoré récemment pour ses nombreuses années d'engagement. Portrait d'un homme visionnaire qui a les pieds bien ancrés dans la réalité.



Isidore Roy n'avait que 15 ans lorsqu'il acheté ses 15 premières truies qu'il a installées dans une ancienne école achetée par son père, dans le Rang 5, dans le coin de Saint-Malo. Au sevrage, les porcelets étaient transférés dans une vieille grange pour finir de les engranger. Il ne connaissait rien des porcs, mais, c'est ce qu'il voulait produire. « Mon père exploitait une ferme laitière. J'ai commencé très jeune à travailler avec lui pour la traite des vaches. Je savais toutefois que je ne voulais pas prendre la relève. Je ne voulais rien savoir des vaches. Moi, c'était les cochons », lance-t-il d'un ton déterminé, comme si son choix avait été fait hier.

Au printemps 1972, M. Roy achète 300 porcelets pour les revendre à l'automne. À la même période, il achète un lopin de terre de 155 acres sur lequel il y construit un engrangement, dès l'automne, et ce, grâce au profit réalisé avec la vente des porcelets qu'il a engrangés depuis le printemps. Cet achat représente mon premier grand coup », se réjouit-il aujourd'hui. Il avait 23 ans.

Isidore Roy n'avait que 15 ans lorsqu'il a acheté ses 15 premières truies et seulement 23 ans quand il a fondé son entreprise. Il a aussi été le premier à construire une maternité avec des chambres de mise bas.

Son fils Benoit, qui est aujourd’hui associé à part égale avec son père, a acheté ses premières parts en 2001 de l’entreprise qui compte aussi plusieurs acres de céréales.



Premier au Québec pour les chambres de mise bas

Quatre ans plus tard, en 1976, il a construit sa première maternité. En 1979, il décide de vendre l'emplacement de la porcherie ainsi que la maison qu'il habitait, ce qui représentait 5 acres de terrain. Sur les 150 acres de terrain restant, la résidence et la ferme actuelles ont été construites. Dès le départ, la porcherie a été à l'avant-garde de son temps. M. Roy a été le premier au Québec à construire une maternité avec des chambres de mise bas. Chaque chambre comprenait huit cages. Le bâtiment était composé de plusieurs autres sections, dont une gestation, une pouponnière, un engrangement, une salle d'embarquement et un bureau. De plus, la fosse à purin est située sous le bâtiment, et toutes les sections sont lattées en ciment. Un système de ventilation par extraction basse permet d'évacuer les odeurs à l'extérieur du bâtiment. Il y a aussi aménagé une moulange à partir d'un silo et procédé à la construction de 4 silos. L'entreprise, de type naisseur-finisseur comportait 200 truies et produisait 3 500 porcs annuellement.

Série de constructions

Par la suite, au fil des ans, il a procédé à une série de construction : en 1989, une quarantaine, en 1995, il a bâti une nouvelle pouponnière de 12 chambres pour 1 200 places et transformé la première pouponnière en site d'engraissement compartimenté en 6 chambres. Il a aussi muni toutes les chambres de soigneurs indépendants alimentés par 12 silos coniques de 3 tonnes chacun. En 1998, il achetait une autre terre de 150 acres à laquelle était associé son fils Benoit. C'est en 2001 que Benoît devient actionnaire avec 25 % des parts de l'entreprise, qui devient la Ferme porcine Isidore Roy senc.



L'utilité d'un torréfacteur

Les projets d'agrandissement ont alors continué par l'achat d'une autre terre de 160 acres en 2001, et par la construction d'un engrangement en 2002. En 2004, ils ont acheté un torréfacteur pour torréfier leurs fèves de soya. « Cette pièce d'équipement a été un autre bon coup. Nous avons 120 acres en soya pour notre consommation. Nous achetons des bases et nous pouvons ainsi préparer nos « prémix » sous les conseils de mon autre fils, Aimé, qui est agronome et spécialisé en nutrition », témoigne Isidore Roy.

En 2007, Benoit acquiert un autre 25 % des parts pour devenir ainsi propriétaire à part égale de la Ferme porcine Isidore Roy avec son père.



En 2007, Benoit Roy acquiert un autre 25 % des parts pour devenir ainsi propriétaire à part égale de la Ferme porcine Isidore Roy avec son père. Ils ont, la même année, ajouté une gestation de 92 emplacements individuels. En plus d'être associé à son fils, Monsieur Roy se trouve aussi très chanceux de pouvoir bénéficier des services du même employé depuis 38 ans. « À temps partiel ou à temps plein, on peut toujours compter sur Robert Fontaine. Il fait partie de la famille en quelque sorte. »



Les Roy torréfient eux-mêmes les fèves de soya qu'ils cultivent grâce au torréfacteur installé sur leur ferme.

Trois ingrédients de base pour la conduite d'élevage

Pour Isidore Roy, il y a trois principaux ingrédients pour tirer son épingle du jeu en production porcine :

- Toujours viser le meilleur coût de production possible.
- Contrôler la maladie et préserver la santé du cheptel.
- Mettre bas le plus de porcelets par truie.

Pour le coût de production, chaque poste de dépenses est passé au peigne fin. On essaie toujours de faire mieux. Avec une capacité d'entreposage de 2 000 tonnes, l'entreprise essaye d'acheter les grains au meilleur coût possible en suivant les cours de la Bourse. Pour contrôler la maladie, on évite tout passage d'étrangers sur le site. « Le bac pour la récupération des animaux morts est transporté sur une terre voisine le jour du ramassage et les médicaments et semences artificielles sont livrés à une adresse loin de la ferme », indique-t-il en guise d'exemple.

Moins de truies davantage

de porcelets

L'insémination artificielle permet d'améliorer de beaucoup la génétique. « Depuis deux ans 100 % des truies sont inséminées artificiellement, et nous commençons à voir de bons résultats. Le nombre de truies a été diminué, et nous obtenons davantage de porcelets. » Actuellement, environ 5 100 porcs sont mis sur le marché annuellement, et nous produisons nos truies de remplacement.

Le nerf de la guerre, c'est la terre?

Au-delà de ces éléments fondamentaux propres à la production sur lesquels les Roy mettent l'accent pour assurer la consolidation de leur entreprise, il y en a un, qui n'est pas relié directement à la conduite d'élevage, mais qui est tout autant fondamental, si ce n'est pas essentiel, c'est le capital de l'entreprise.

Pour la Ferme porcine Isidore Roy, ce capital a été assuré par l'achat des terres. « Sans ces terres, dont la valeur ne cesse de croître, nous n'aurions pu obtenir les emprunts nécessaires au développement de notre entreprise. Les institutions financières sont très frileuses et peu pressées d'avancer des fonds. Je tiens à souligner l'apport de La Financière agricole du Québec qui nous a toujours accordé un bon appui pour l'avance de fonds. La consolidation des entreprises passent par un appui financier garanti et stable », fait valoir M. Roy.

Pour l'avenir, Isidore n'a pas l'intention de faire prendre de l'expansion à l'entreprise familiale, cependant, la décision reviendra à Benoît. Même après plus de 50 ans dans la production porcine, Isidore demeure toujours aussi passionné par son métier.



Éleveur et administrateur engagé

Isidore Roy, en plus d'être un éleveur et un entrepreneur, est aussi un administrateur de la première heure. En fait, il est surtout un homme engagé. C'est qu'à toutes fins utiles au même moment où il fondait son entreprise, il s'est investi au sein de son syndicat des éleveurs de porcs de l'Estrie. « Il est là depuis les premières années, se souvient Victor Blais, administrateur aux Éleveurs de porcs de l'Estrie. Il était bien motivé à défendre nos droits et à contribuer à la mise en place de nos outils de mise en marché collectifs comme l'encaissement électronique et le plan conjoint. Il a aussi beaucoup défendu les dossiers de sécurité du revenu et il s'est mobilisé pour la mise en place d'outils comme l'assurance stabilisation du revenu agri-

cole. Il était toujours prêt à descendre dans la rue pour manifester pour que nos droits soient respectés. »

Pour Victor Blais, Isidore Roy est aussi un excellent éleveur. « Il était avant-gardiste. S'il est encore en production aujourd'hui, et qu'il est en train de transmettre sa ferme à sa relève, c'est qu'il s'est battu et n'a jamais lâché. »

« J'ai participé à plusieurs manifestations, mobilisations ou assemblées pour en arriver à mettre en place ces outils collectifs, reconnaît effectivement Isidore Roy. On en aurait pour trois pages à tout énumérer », illustre-t-il.

« Aujourd'hui, ajoute-t-il, les enjeux de la production porcine ont beaucoup évolués au fil du temps. Actuellement, les producteurs doivent suivre des règles environnementales très strictes, et privilégier le bien-être animal. Voilà d'autres préoccupations auxquelles il faut s'intéresser. »

Pour M. Roy, il faut être décidé pour consacrer de son temps au syndicalisme agricole, mais aussi courageux. « Il faut être convaincu pour consacrer du temps à la vie syndicale, d'autant plus, quand on le fait bénévolement, comme ça été le cas à mes débuts. Il faut être déterminé, car ce n'est pas toujours facile de prendre des décisions pour l'ensemble des éleveurs, dont les conséquences se



Benoit Roy, qui a trois enfants, et sa nouvelle épouse, Julie Fauteux, qui en a aussi trois, attendent un enfant qui se joindra à la petite famille, composée aussi, derrière, d'Amélie (15 ans) et d'Alexandre (11 ans), et devant, d'Audrey (12 ans), Noémie (9 ans), Félix (8 ans) et d'Anthony (7 ans).

répercuteront également sur notre entreprise », témoigne Isidore Roy.

Aujourd’hui moins engagé à ce chapitre, Isidore peut en partager des aspects avec son fils Benoit qui est vice-président au conseil d’administration des Éleveurs de porcs de l’Estrie. En plus d’avoir siégé au sein du conseil d’administration des Éleveurs de porcs du Québec, Benoit Roy a aussi été président provincial des naisseurs pendant deux ans. Il est également conseiller municipal depuis 2004 et promaire depuis 2013. ■



Les Roy détiennent une magnifique propriété dans la municipalité de Saint-Malo.